

Économie

Le carnet de vaccination fera-t-il rouvrir commerces et restaurants?

Alors que le chômage augmente et que l'avenir reste nébuleux, les professionnels lancent des idées.

Marc Bretton

La crise sanitaire continue à peser lourdement sur l'économie. Tandis que le chômage poursuit sa patiente progression (*lire ci-contre*), les perspectives de réouverture des commerces et des restaurants dessinées par les autorités fédérales s'éloignent.

Du coup, même les commerces relativement épargnés ont le moral qui flanche: «Nous souffrons du manque de visibilité des mesures bridant l'économie, comme du manque de cohérence des mesures décidées, résume par exemple Daniel Mori, président de Visilab, dont les établissements ont pu rester ouverts depuis avril. Le nombre de cas baisse, mais la fermeture des commerces est prolongée; on ferme, alors que les gestes barrières peuvent être appliqués; ou

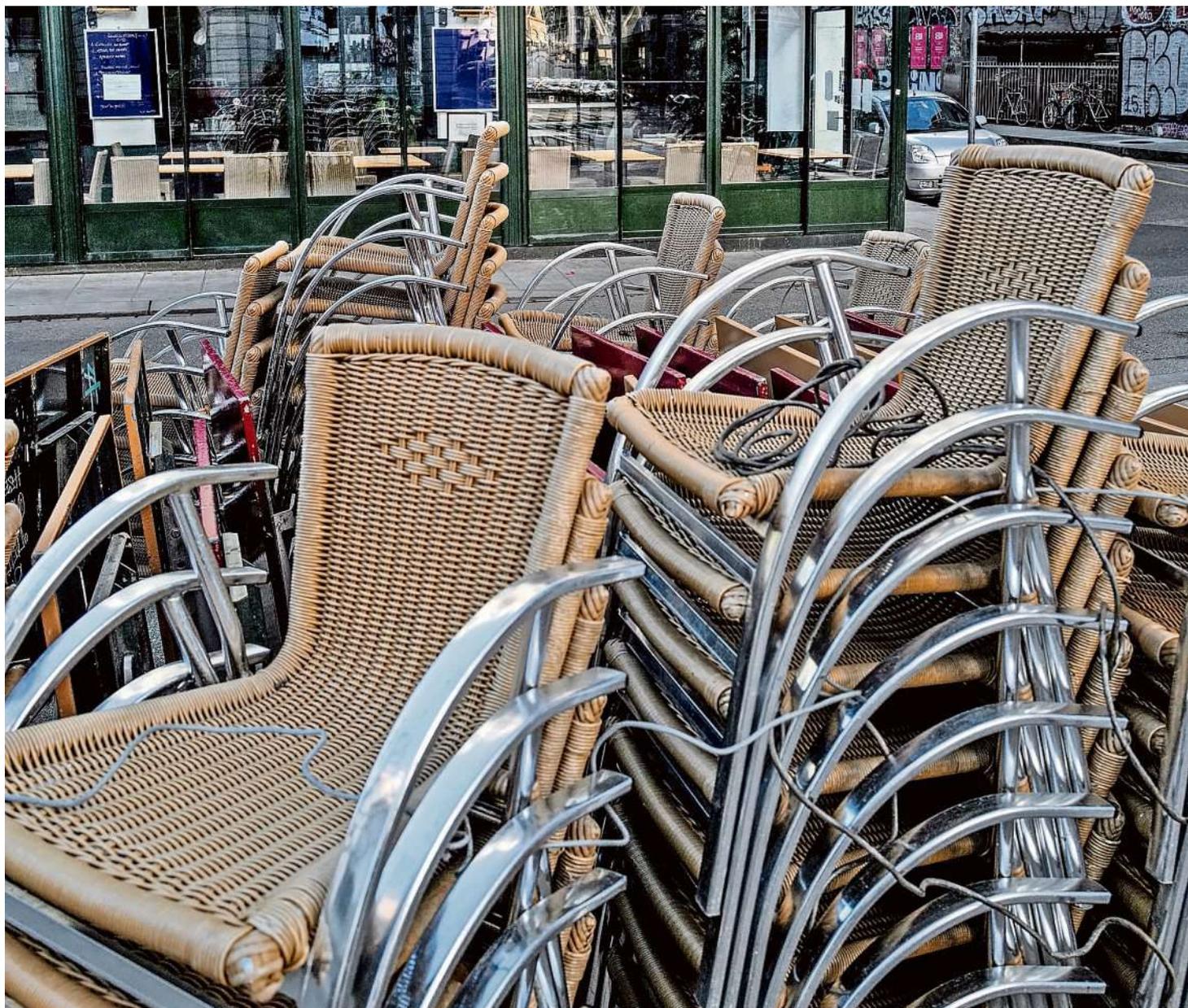
«Présenter un carnet de vaccination à l'entrée des commerces ou des restaurants serait un moyen de relancer rapidement l'économie.»

Blaise Matthey

Directeur de la Fédération des entreprises romandes

encore on ferme à Genève, mais on laisse ouvert dans le canton de Vaud ou en France voisine.» Pour le patron des magasins d'optique, «les autorités appliquent un principe d'autorité qui va trop loin et est à double tranchant, on le voit pour les jeunes notamment». Et de demander des perspectives de sortie de crise. Une position rappelant celles des milieux économiques exprimées fin janvier et début février.

Des perspectives? Le problème, c'est que la semaine pas-



Avec 16,5% du total des chômeurs genevois, l'hôtellerie-restauration est le secteur le plus touché par la crise. STEEVE IUNCKER-GOMEZ

sée, Berne n'en a guère dessiné, laissant entendre qu'aucun assouplissement ne serait prononcé fin février. Pour sa part, l'UDC accuse Alain Berset de n'envisager aucun assouplissement avant l'été.

Impatience économique

Dans les milieux économiques, on s'impatiente. «On ne peut pas continuer sans perspective, dit le directeur de la **Chambre de commerce**, Vincent Subilia. Ne faudrait-il envisager la réouverture des commerces sans accepter les personnes à risque ou bien réserver les entrées aux personnes vaccinées? Il faut des solutions. On ne peut pas se contenter du statu quo.»

Blaise Matthey, le directeur de la Fédération des entreprises romandes, est sur la même ligne: «Présenter un carnet de vaccination à l'entrée des commerces ou des restaurants serait

un moyen de relancer rapidement l'économie, qui en a un urgent besoin, tout en offrant une garantie sanitaire supplémentaire, explique-t-il. Légalement, c'est réalisable, car un privé peut parfaitement poser des conditions à l'entrée de son entreprise.»

Mais la loi est une chose, la ré-

alité une autre. Plusieurs questions annexes se posent: «Comment cette décision serait-elle acceptée par la clientèle? Quelle est la disponibilité du vaccin? Et que faire avec les personnes, qui, comme moi, ont été malades du Covid et ne seront donc vaccinées que très tardivement? Je dispose d'une immunité, mais elle est

temporaire et, pour le moment, je ne peux en attester.»

Le Canton attend

Qu'en pense le conseiller d'État genevois chargé de la Santé, Mauro Poggia? «Nous ne nous prononçons pas sur des hypothèses», botte en touche son porte-parole Laurent Paoliello. Il faudra bien que les autorités sortent un jour du bois, car ces hypothèses font leur chemin. L'idée iconoclaste a déjà été avancée pour les voyages par la Chambre de commerce internationale et l'Association internationale du transport aérien (IATA).

De fait, précise Blaise Matthey, «la mesure existe déjà: quand vous allez dans un pays avec des maladies à risque, vous devez être vacciné et en attester». D'accord pour les voyages, mais pour les restaurants et les autres commerces? L'opinion publique est partagée. En janvier, un sondage publié dans nos colonnes indiquait une timide approbation des sondés (52,4%) à l'instauration d'un passeport ou certificat Covid-19 réservant l'accès à certains lieux, manifestations ou services aux personnes vaccinées.

On en est là. «Quand le vaccin sera disponible à grande échelle, la question se posera avec plus d'acuité, assure Blaise Matthey. Dans l'idéal, la décision de sa généralisation devrait être prise au niveau national.» En Suisse, plusieurs projets de passeports Covid sont à l'étude. On ne fera «pas l'économie de ce débat qui se met en place au niveau international, assure pour sa part **Vincent Subilia**. Il pose des questions éthiques, mais apporte des réponses aux problèmes actuels.» Et d'autant plus si de nouveaux variants font jouer les prolongations à l'épidémie.

Des centaines d'emplois perdus dans la restauration

● Ouverts, fermés, ouverts, fermés. Après un an de ce régime s'apparentant au supplice de la douche écossaise, la restauration fléchit. Selon les statistiques de janvier, l'Office cantonal de l'emploi (OCE) enregistrait 729 licenciements dans l'hôtellerie-restauration sur une année. Pour comparer, en un an 112 personnes inscrites à l'OCE avaient été engagées entre janvier 2019 et janvier 2020. Ce n'est qu'une partie des licenciements, puisque les travailleurs frontaliers licenciés sont inscrits en France et non en Suisse. Or les frontaliers représentent environ un tiers de la main-d'œuvre dans ce secteur.

Reste qu'avec 16,5% du total des chômeurs genevois, l'hôtellerie-restauration, fermée depuis décembre, est le secteur le plus touché par la crise. Suivent le nettoyage, les services administratifs et de soutien (avec 9,8% des chômeurs), puis l'informatique/IT et communication (9,4%), l'horlogerie, l'électrotechnique, l'électronique et l'optique (9,1%) et le bâtiment et la construction (8,9%).

La banque, la finance et l'assurance ferment la marche avec 6,2% des effectifs.

Genève compte 13'954 chômeurs (y compris ceux en fin de droits), note l'Office cantonal de l'emploi. C'est le chiffre le plus important enregistré depuis 2010. Le taux de chômage, quant à lui, progresse et s'établit à 5,6% au total (+0,2 point), au plus haut depuis 2015. Au niveau suisse, le taux de chômage augmente également et s'établit à 3,7%. Enfin, selon l'Ocstat, le recours aux préavis d'autorisation de réduction d'horaires de travail (RHT), plus communément appelée chômage partiel, reprend en janvier, après une accalmie en décembre dernier. «Des préavis ont été accordés à 5431 entreprises regroupant 53'547 travailleurs, précise l'office. La hausse la plus importante s'observe dans le commerce de détail (+1671 travailleurs, +39,9%), consécutive à la fermeture des magasins ne vendant pas des biens de consommation courante à partir du 18 janvier en 2021, à la suite du renforcement des mesures contre la pandémie.» **M.BN.**

PUBLICITÉ

liste 4

7 mars 2021

Cyril Aellen

Élection au Conseil d'État

plr-ge.ch



PLR
Les Libéraux-Radicaux
Genève

